



*Dans le cadre des DÉJEUNERS-CONFÉRENCES de la SEII
(Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels)*

**M. Pierre KUNSCH, Docteur en Sciences Physiques et Professeur
Honoraire de l'ULB, traitera du sujet suivant :**



Développement de la pensée complexe et outils d'aide à la prise de décision

*Ou comment il est possible de mieux prendre des
décisions importantes dans un monde qui
devient de plus en plus complexe*

le vendredi 29 mars 2019, à 12 h 00

La quatrième révolution industrielle apporte son lot d'incertitudes et de défis économiques, sociétaux et environnementaux. Penser et prendre des décisions importantes dans un monde de plus en plus complexe n'est pas chose simple, d'autant plus que cette complexité se cache derrière de nombreux algorithmes et est exacerbée par les réseaux sociaux. Pour mieux pouvoir le faire, il faut changer notre manière de penser et faire appel à des outils d'aide à la décision.

La pensée complexe est un mode de pensée imaginé par Henri LABORIT et introduit par Edgar MORIN à partir de 1982 dans plusieurs de ses livres. Toute décision est un pari fondé sur des scénarios construits dans notre tête : le problème est que nous avons trop bien appris à séparer – et donc à prendre notre décision sur une partie seulement d'un problème complexe – alors qu'il vaut mieux apprendre à relier toutes les parties de ce problème complexe. Le passage de la pensée simple (deviner, préférer, croire, ...) à la pensée complexe (proposer des hypothèses de solution, créer des relations, rechercher des critères, s'appuyer sur des justifications valides, s'auto-corriger, ...) n'advient qu'à la suite d'un apprentissage adéquat.

La dynamique des systèmes est un outil puissant pour nous aider à comprendre le comportement des systèmes complexes dans le temps. Elle prend en compte les boucles de rétroaction internes et les effets retard qui affectent le comportement global du système. De ce fait, elle améliore grandement la qualité du scénario sur lequel les décisions pourront être prises. Elle a été créée au milieu des années 1950 par le professeur Jay FORRESTER du MIT. En Europe continentale, contrairement aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, elle a eu une très longue – et imméritée – traversée du désert après la publication du rapport Meadows – 'Halte à la Croissance' – par le Club de Rome. Malgré ses imperfections, ce rapport était pourtant annonciateur des graves difficultés dont nous ressentons de plus en plus les effets aujourd'hui. Malheureusement, la dynamique des systèmes reste trop peu connue des décideurs – et notamment des politiques – qui se reposent encore le plus souvent sur des scénarios trop simples pour être efficace à long terme.

Notre orateur fera un survol du fonctionnement de la dynamique des systèmes, avec pour objectif de mettre en valeur son apport à une meilleure approche des nombreuses crises sociétales qui nous préoccupent aujourd'hui, qu'elles soient énergétiques, environnementales, financières, démographiques ou autres.

Pierre L. KUNSCH est licencié en Sciences Physiques de l'ULg, Docteur en Sciences de l'ETH Zürich, diplômé du CEPAC (Solvay Business School de l'ULB) et Agrégé de l'Enseignement Supérieur (ULB).

Il a poursuivi une carrière diversifiée, à l'université, dans l'industrie nucléaire – Belgonucléaire, Siemens – et finalement à l'ONDRAF/NIRAS (organisme national de gestion des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies) en tant que responsable des études économiques et financières.

Il est aujourd'hui Professeur Honoraire à l'École Polytechnique de l'ULB et reste actif à la Solvay Business School de la VUB, où il enseigne les systèmes d'aide à la décision basé sur la dynamique des systèmes. Ses recherches – qu'il poursuit encore – ont donné lieu à plus de 100 publications traitant des outils systémiques et multicritères dans les domaines de l'énergie, de l'économie, de la finance et de l'environnement.

Lieu : Château Sainte-Anne, rue du Vieux Moulin, 103 à 1160 Bruxelles, où nous vous attendons à **12 h** pour l'apéritif, suivi du déjeuner et de la conférence.

Participation (apéritif, repas, vins et café compris) : **50 €/pers.** pour les membres SEII ou CSA en règle de cotisation et leur conjoint(e) – **65 €/pers.** pour les non-membres, à verser au compte **BE63 3101 3976 9208**

(BBRUBEBB) de la SEII, en précisant bien le **nom du participant** et la **référence de l'événement**.

Pour vous inscrire, pour le 27 mars au plus tard, un formulaire simple est accessible via le lien :

www.seii.org/seii/index.php/fr/inscription-activite

Il est également possible de **s'inscrire par e-mail** à **info@seii.org** en **précisant clairement** vos nom, prénom, n° de téléphone fixe ou mobile, les nom(s) et prénom(s) d'(un) éventuel(s) invité(s), l'événement auquel vous vous inscrivez, si vous êtes ou non membre de la SEII ou du CSA, et le montant que vous vous engagez à régler.

Attention : *votre réservation à ce déjeuner conférence ne sera assurée que si le montant dû est crédité au compte bancaire de la SEII au plus tard 2 jours avant l'événement (nous ne pouvons réserver le nombre de repas qu'en fonction de l'argent reçu).
Merci de votre compréhension.*

Pour une désinscription au moins 24 heures avant la conférence, aucun frais ne vous sera réclamé.

SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels), asbl – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels – TVA : BE 0471 474 339
Tél : +32 (0)472 707 767 – URL : www.seii.org – E-mail : info@seii.org – IBAN : BE63 3101 3976 9208 – BIC : BBRUBEBB

Diverses données « non-sensibles » vous concernant sont enregistrées dans un fichier de la SEII, afin de pouvoir communiquer avec vous : vous tenir informé de nos activités et, si vous êtes membre de la SEII, vous envoyer les appels à cotisation. En conformité avec le RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données – entré en vigueur en Europe le 25 mai 2018, nous pouvons à votre demande vous faire connaître les données enregistrées à votre nom, les corriger si nécessaire, ou les effacer de nos listes de mailing si elles ne sont pas requises dans le cadre d'un accord formel ou tacite.
